



Ecologic récompense les efforts de recyclage des entreprises sur le salon IT Partners 2014

Neuf entreprises du secteur de l'IT ont été récompensées pour leur engagement en faveur du recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) par l'éco-organisme Ecologic lors du salon IT Partners 2014. Ces entreprises se sont particulièrement illustrées par leurs bonnes pratiques ou la mise en place de solutions innovantes pour faire progresser la filière en 2013.

Quelles sont les entreprises « Engagées pour le recyclage » ?

Sont récompensés pour la recherche de nouvelles solutions de collecte :

- **Lexmark** est récompensé pour la formation de ses équipes commerciales et la création de solutions de reprise « sur-mesure » auprès de ses clients ainsi que pour sa performance dans le cadre de l'opération « Recycler, c'est aider » pour le Téléthon 2013.
- **Brother** est récompensé pour sa participation active dans l'expérimentation de collecte mixte en entreprises qui consiste à permettre aux salariés d'apporter leurs DEEE ménagers sur leur lieu de travail.

Sont récompensés pour la promotion de la filière :

- **Lyreco** est récompensé pour la promotion de la filière notamment au travers du projet humanitaire « Lyreco for Education ».
- **CFI** est récompensé pour avoir mis à l'honneur le recyclage des DEEE lors de la « matinée de la Mobilité ».
- **Econocom** est récompensé pour sa mobilisation en faveur du recyclage des DEEE lors de sa journée dédiée au développement durable.
- **Sharp** est récompensé pour la promotion de la filière auprès de son réseau de distribution et son projet « réutilisation », afin d'agir selon la hiérarchie des modes de traitement des déchets.

CONTACT PRESSE

Ecologic

Valérie Henriot

Responsable de la communication

vhenriet@ecologic-france.com

www.ecologic-france.com



CONTACT PRESSE

Ecologic

Valérie Henriot

Responsable de la communication

vhenriet@ecologic-france.com

www.ecologic-france.com

- **Fujitsu** est récompensé pour son soutien à la création de la filière des DEEE « pro » notamment dans le secteur de la bureautique et des infrastructures.

Est récompensé pour la proactivité de la filière :

- **Kyocera** est récompensé pour la mise en place de la plateforme KYO2 dédiée à la seconde vie des systèmes d'impression.
- Enfin, une dernière récompense « coup de cœur » revient à **Also** pour sa création d'une gestion globale du cycle de vie des EEE auprès de ses clients prenant en compte la fin de vie des EEE dès l'acte d'achat.



Au moment de remettre les récompenses, **René-Louis Perrier**, président d'Ecologic a tenu à rappeler aux visiteurs du salon et aux représentants des entreprises primées le contexte réglementaire et les enjeux opérationnels, en insistant sur le rôle à jouer de chacun : « la filière DEEE est une formidable opportunité pour les acteurs de l'IT d'intégrer la chaîne de l'économie circulaire. Elle doit également permettre de proposer aux clients, détenteurs d'EEE, un service à valeur ajoutée sur l'ensemble du cycle de vie des équipements électriques. Ces récompenses encouragent la participation active des distributeurs et des producteurs de l'IT en mettant en avant leurs engagements ».

A propos d'Ecologic

Ecologic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour la gestion des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E). Il veille au bon fonctionnement de la filière auprès de l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, citoyens, collectivités locales, distributeurs, détenteurs, opérateurs de traitement...), dans un souci de performance, de clarté et de respect de l'environnement. En 2012, Ecologic a permis le recyclage de près de 76 000 tonnes de D3E.

Plus d'informations sur <http://www.ecologic-france.com>